

Cours pour moniteurs et monitrices samaritains à Neuchâtel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seau. Que diraient nos lessiveuses suisses d'un tel état de choses?

J'espère que nous recevrons de l'étoffe pour confectionner des vêtements d'hôpital; les chemises chaudes font défaut.

Mes petits malades âgés de 3 à 16 ans sont heureux quand nous pouvons les habiller, mais nous avons peu d'habits. (Le grand envoi d'habits usagés n'était pas encore arrivé à ce moment. *Réd.*)



Cours pour moniteurs et monitrices samaritains à Neuchâtel

Un cours de moniteurs-samaritains aura lieu à Neuchâtel sous la direction du D^r de Marval, dans la semaine du 5 au 10 mars.

Les participants seront logés et nourris aux frais de la caisse centrale de l'Alliance suisse des samaritains qui prend aussi à sa charge les dépenses occasionnées par le personnel d'instruction. Les sections qui inscrivent des participants doivent adresser une finance de cours de fr. 10 pour chaque participant au compte de chèques postaux V. B. Olten, N^o 169 (Secrétariat général de l'Alliance suisse des samaritains).

Ne peuvent prendre part à ce cours que des samaritains et des samaritaines capables et possédant réellement des dons pédagogiques. Ils s'efforceront d'arriver à Neuchâtel bien préparés et après avoir répété toute la matière qui leur a déjà été enseignée aux cours qu'ils ont suivis.

Les sociétés de samaritains qui désirent avoir de nouvelles forces comme moniteurs ou monitrices voudront bien adresser les inscriptions au secrétariat soussigné, au plus tard jusqu'au 15 février 1923. En règle générale, une section ne peut envoyer qu'un seul participant.

Olten, janvier 1923.

Le secrétaire général de l'Alliance suisse des samaritains,
A. RAUBER.



Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel Fête de Noël

Notre fête de Noël a de nouveau réuni un nombre très réjouissant de gardes, qui toutes avaient fait provision de gaieté et de bonne humeur et se faisaient d'avance un plaisir d'y assister.

Nous nous sentions véritablement « en famille » dans ce foyer si chaud, illuminé par un brillant sapin de Noël où sœurs Maria et Mina nous préparent chaque année une si joyeuse fête; comme toujours,

elles se sont dépensées sans compter pour que nous emportions toutes un radieux souvenir de notre Noël.

Nous avons entendu pour commencer une très belle cantate exécutée par quelques sœurs, puis M. le pasteur Lequin, après la lecture du message de Noël, nous a rappelé combien notre tâche est belle malgré ses difficultés, puisque nous avons le privilège d'apporter à ceux qui souff-